

# Perspectives

N°20/009 – Mensuel – 20 janvier 2020

## FRANCE – Travail temporaire : Tendances à mi-janvier 2020

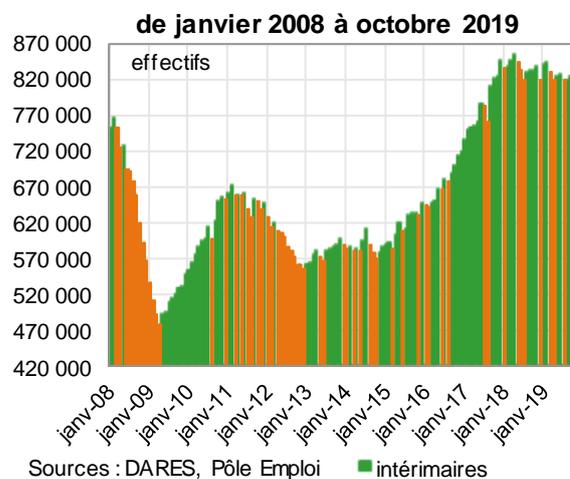
### Synthèse

Historiquement, il existe une bonne corrélation entre les évolutions de l'activité économique et les effectifs de salariés intérimaires, tant en France que dans les principaux pays autorisant le travail temporaire. L'analyse des données montre que les évolutions de l'intérim devancent de quelques mois celles du PIB, tant dans les phases descendantes qu'ascendantes du cycle.

Dans ce contexte, une observation de l'évolution des effectifs intérimaires peut indiquer une orientation des tendances de l'activité économique, à défaut de permettre d'apprécier l'amplitude des évolutions.

Les données disponibles à la date de publication du présent bulletin mettent en évidence une accélération dans le mouvement de reprise engagé depuis le second semestre 2013. Le plafond des 650 000 ETP sur lequel butaient les effectifs intérimaires a été notablement enfoncé au troisième trimestre 2016 pour crever la barre des 700 000 ETP. Les niveaux actuels dépassent les plus hauts de 2007. Longtemps résistant, et peut-être à cause des niveaux atteints, le moral des professionnels du secteur a marqué une baisse de régime courant 2019, traduisant des inquiétudes sur le potentiel de progression avant de se reprendre en fin d'année.

### Population intérimaire en France :



Sur ces dernières années, les effectifs mensuels de salariés intérimaires (en équivalent temps plein) ont largement reflété les évolutions de la conjoncture nationale. Depuis 2008, les effectifs ont atteint deux points bas : l'un en mars 2009, l'autre en octobre 2012. Entre ces deux points, le marché de l'intérim a connu un redémarrage progressif et quasi-continu pour atteindre un pic en mars 2011, à un niveau néanmoins inférieur de 9% à celui des premiers mois de 2008.

Depuis le dernier point bas - soit depuis quatre-vingt-cinq mois - le marché a connu trente mois de baisse et cinquante-cinq mois de progression. À fin octobre 2019, les effectifs s'élevaient à 818 700 intérimaires, soit un niveau supérieur de 0,1% à celui de juillet dernier et supérieur de 45,4% aux effectifs d'octobre 2012 (dernier point bas). Sur les trois derniers mois, on dénombre deux mois de progression.

## Tendances à mi-janvier 2020

### Effectifs intérimaires

En France, le volant intérimaire représente 3,5% de la population salariée du secteur concurrentiel.

Sur ces dernières années, les effectifs mensuels de salariés intérimaires (en équivalent temps plein - ETP) ont largement reflété les évolutions de la conjoncture nationale. Le point bas atteint en mars 2009 est inférieur de 35% aux effectifs de début 2008, suite à une baisse continue sur cette période.

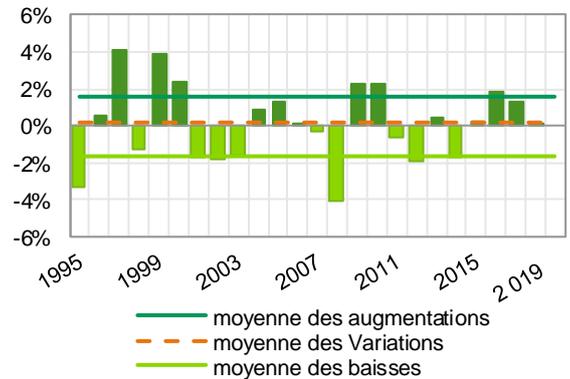
Le marché de l'intérim connaît ensuite un redémarrage progressif et quasi-continu pour atteindre un pic en mars 2011, à un niveau néanmoins inférieur de 9% à celui des premiers mois de 2008. Un mouvement de repli s'engage ensuite jusqu'en octobre 2012, qui constitue un nouveau point bas inférieur de 17% aux effectifs de mars 2011.

Depuis le dernier point bas – soit depuis quatre-vingt-cinq mois – le marché a connu trente mois de baisse et cinquante-cinq mois de progression. À fin octobre 2019, les effectifs s'élevaient à 818 700 intérimaires, soit un niveau supérieur de 0,1% à celui de juillet dernier et supérieur de 45,4% aux effectifs d'octobre 2012 (dernier point bas). Sur les trois derniers mois, on dénombre deux mois de progression.

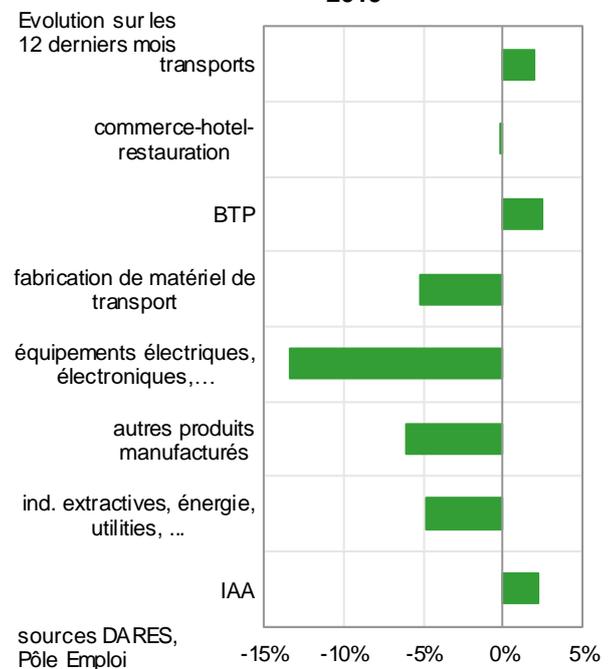
À noter qu'octobre apparaît comme un mois plutôt favorable pour l'intérim. Ainsi depuis la constitution de la série par Pôle emploi en janvier 1995, les effectifs intérimaires d'octobre ont été supérieurs à ceux de septembre dans 58% des cas. La baisse (0,8%) observée en octobre dernier est inférieure en amplitude à la moyenne des baisses observées sur les mois d'octobre de la période 1995-2018.

**Le marché a d'abord rebondi mollement après le creux d'octobre 2012. Le redressement s'est ensuite renforcé pour s'accélérer depuis le second semestre de l'année 2016. Dans la foulée, la dernière enquête de confiance des chefs d'entreprise du travail temporaire pour l'activité des prochains mois se situe en zone favorable.**

1995-2019 : variations des effectifs en octobre



Effectifs Intérimaires octobre 2018-2019



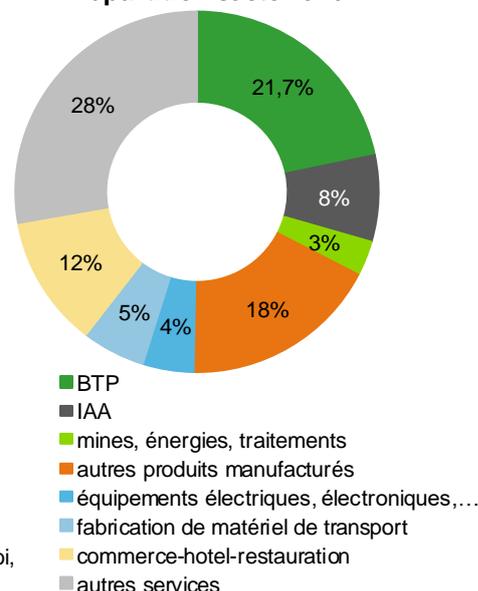
## Tendances sectorielles

L'écart entre les effectifs intérimaires employés par l'industrie et ceux du secteur tertiaire se détend depuis le second semestre 2011. L'écart observé à fin octobre 2019 se situe sur des niveaux très bas, inférieurs au creux constaté en mai 2009.

Les segments industriels sont diversement affectés. Depuis le rebond d'avril 2009, l'essentiel de l'augmentation des effectifs intérimaires constatée dans l'industrie (73,8%, +133 816 intérimaires) a été absorbé par le segment des produits manufacturés (50,1% des intérimaires), celui des équipements électriques (9,2%) et celui du matériel de transport (21,4%), ces secteurs ayant été très pénalisés durant la phase de repli (mars 2008-2009). Dans le même temps, les effectifs absorbés par le secteur du BTP ont progressé plus modérément (+61,5%). La progression dans les services (+89,0%) est également en avance sur celle observée dans l'industrie.

En termes de variation mensuelle des effectifs : dans l'industrie, les IAA (23,3%) se distinguent favorablement ; à l'inverse les fabricants de matériel de transport (-25,9%) et d'équipements électroniques (-15,7%) connaissent un repli ; le BTP progresse ; le secteur du commerce et de l'hôtellerie-restauration se détache au sein du tertiaire qui souffre plus que l'industrie.

Effectifs Intérimaires en octobre 2019 :  
répartition sectorielle



2019 vs 2018	emplois intérimaires oct-2018*	emplois intérimaires oct-2019	variation 12 mois	emplois intérimaires sep-19*	variation mensuelle
<b>Emplois intérimaires</b>	<b>833 800</b>	<b>818 700</b>	<b>-1,8%</b>	<b>824 900</b>	<b>-0,8%</b>
<b>Industrie</b>	<b>334 354</b>	<b>332 392</b>	<b>-0,6%</b>	<b>320 061</b>	<b>+3,9%</b>
<i>dont</i>					
IAA	61 701	63 040	+2,2%	51 144	+23,3%
ind. extractives, énergie, utilities, ...	26 682	25 380	-4,9%	27 222	-6,8%
autres produits manufacturés	153 419	144 091	-6,1%	150 132	-4,0%
équipements électriques, électroniques, ...	42 524	36 842	-13,4%	43 720	-15,7%
fabrication de matériel de transport	48 360	45 847	-5,2%	61 868	-25,9%
<b>BTP</b>	<b>172 597</b>	<b>176 839</b>	<b>+2,5%</b>	<b>170 754</b>	<b>+3,6%</b>
<b>Tertiaire</b>	<b>324 348</b>	<b>321 749</b>	<b>-0,8%</b>	<b>315 937</b>	<b>+1,8%</b>
<i>dont</i>					
commerce-hotel-restauration	95 887	95 788	-0,1%	89 914	+6,5%
transports	107 560	109 706	+2,0%	106 412	+3,1%
autres	120 901	116 255	-3,8%	119 611	-2,8%

Sources : Pôle Emploi, DARES

\* éléments recalculés

## Tendances régionales

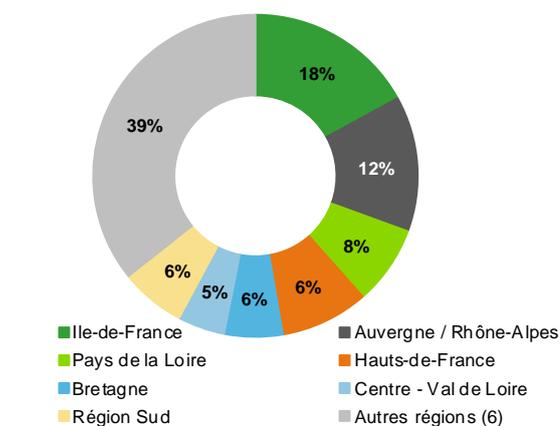
On constate des évolutions notables dans l'évolution de la demande par bassin d'emploi. Depuis le point bas de mars 2009, la progression des effectifs a concerné pour 68% les sept régions identifiées (64% des effectifs). Parmi les régions identifiées, l'Ile-de-France, les Pays de la Loire et la région Auvergne / Rhône-Alpes ont absorbé pour plus de 58% des effectifs regagnés, les replis les plus importants étant observés dans les régions Hauts-de-France et Région Sud.

En termes de variation mensuelle des effectifs, les régions Bretagne et Pays de la Loire progressent notablement, tandis que la région Hauts-de-France recule significativement.

2019 vs 2018	emplois intérimaires oct-2018*	emplois intérimaires oct-2019	variation 12mois	emplois intérimaires sep-19*	variation mensuelle †
<b>Emplois intérimaires</b>	<b>833 800</b>	<b>818 700</b>	<b>-1,8%</b>	<b>824 900</b>	<b>-0,8%</b>
<b>Ile-de-France</b>	141 746	139 179	-1,8%	143 533	-3,0%
<b>Auvergne / Rhône-Alpes</b>	115 064	111 343	-3,2%	114 661	-2,9%
<b>Pays de la Loire</b>	65 036	64 677	-0,6%	62 692	+3,2%
<b>Hauts-de-France</b>	75 042	72 046	-4,0%	75 066	-4,0%
<b>Bretagne</b>	45 859	47 485	+3,5%	44 545	+6,6%
<b>Centre - Val de Loire</b>	38 355	38 479	+0,3%	38 770	-0,8%
<b>Région Sud</b>	55 031	53 216	-3,3%	53 619	-0,8%
<b>Autres régions (6)</b>	297 667	292 276	-1,8%	292 015	+0,1%

Sources : Pôle Emploi, DARES \* éléments recalculés † provisoire Pôle Emploi

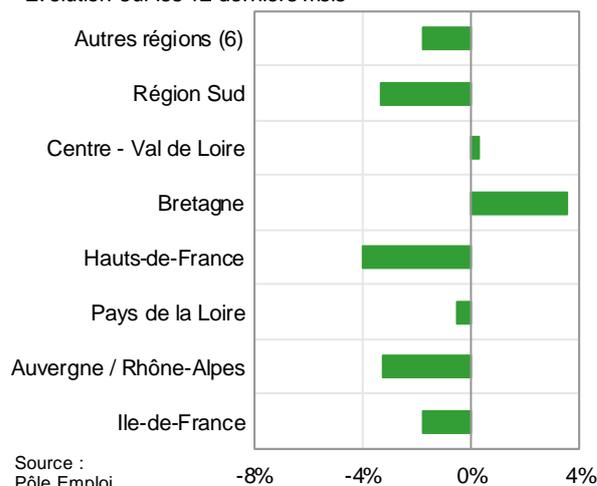
Effectifs Intérimaires en octobre 2019 : répartition géographique



Source : Pôle Emploi

Effectifs Intérimaires octobre 2018-2019

Evolution sur les 12 derniers mois



Source : Pôle Emploi

## Approche macro-économique

Historiquement, il existe une bonne corrélation entre les évolutions du PIB et des effectifs intérimaires, tant en France que dans les principaux pays autorisant le travail temporaire. L'analyse des données montre que les évolutions de l'intérim devancent de quelques mois celles du PIB, tant dans les phases descendantes qu'ascendantes du cycle.

Dans ce contexte, une observation de l'évolution des effectifs intérimaires peut indiquer une orientation des tendances de l'activité économique, à défaut de permettre d'apprécier l'amplitude des évolutions.

La baisse notable de l'activité intérimaire en 2008 constituait le signal fort d'un ralentissement économique appelé à se prolonger en 2009.

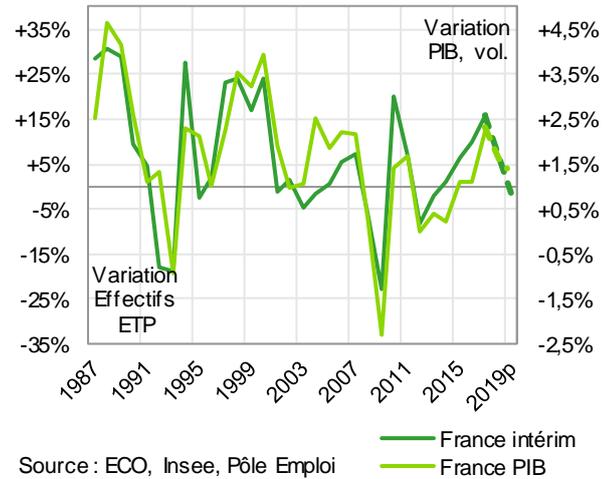
En 2010, la croissance des effectifs intérimaires s'est élevée à 20,1% en année pleine, ce changement d'inflexion confirmant le retournement de tendance de 2010. En 2011, la croissance des effectifs intérimaires s'est élevée à 6,6% en année pleine, compte tenu d'un mois de décembre en retrait sur celui de novembre.

Pour l'ensemble de l'année 2014, nos économistes (ECO) ont constaté une activité économique timide (+0,2%) dans la ligne de 2013, ce que reflète la progression très modérée des effectifs intérimaires.

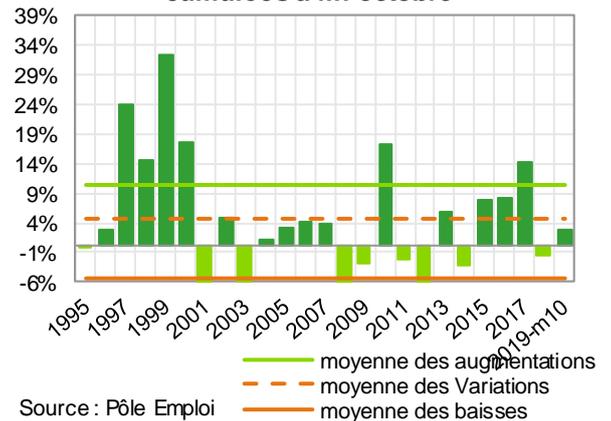
Après une progression de l'activité économique voisine de 2,4% en 2017 et de 1,7% en 2018, nos économistes tablent sur progression de 1,3% pour 2019 et de 1,2% pour 2020. Ce scénario conduit à envisager un infléchissement du rebond des effectifs intérimaires observé durant les années 2017-2018.

Dans l'hypothèse d'une stabilisation des volumes du reste de l'année sur les niveaux d'octobre, l'ensemble de l'année 2019 s'inscrirait en repli de 1,2% par rapport à l'année 2018.

Si l'on observe les performances cumulées du secteur à fin octobre des années de la période 1995-2018, neuf exercices ont enregistré des baisses et quinze exercices ont enregistré des progressions (dont six années de baisse entre 2008 et 2018). À fin octobre 2019, l'évolution cumulée sur l'année correspond à une hausse (2,7%) qui se compare défavorablement à la hausse (14,2%) constatée à fin octobre 2018.



1995-2019 : variations des effectifs cumulées à fin octobre



## Marché du travail

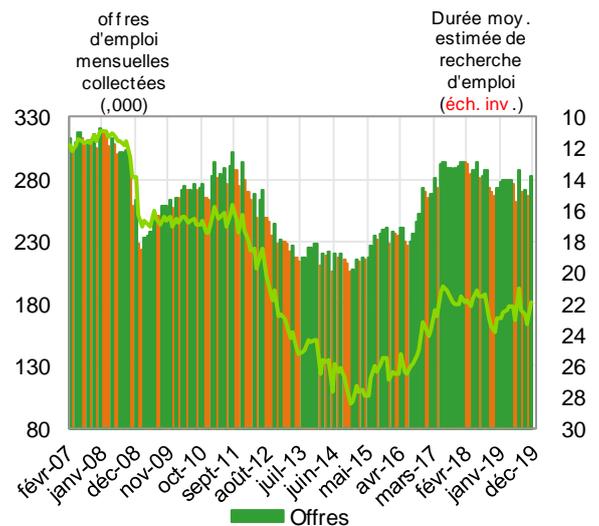
Après avoir connu un niveau stable voisin de 300 000 offres d'emploi mensuelles collectées jusqu'à la fin du premier semestre 2008, le marché de l'emploi a décroché pour se stabiliser sur un palier inférieur de 19%, avant de connaître une timide embellie au début de l'année 2011. Parallèlement, le ratio entre le nombre d'offres mensuelles et les effectifs mensuels sans emploi<sup>1</sup> – soit donc la durée théorique pour atteindre le plein emploi – s'est notablement détérioré passant d'un an en 2007 à près de dix-huit mois à fin 2010.

À fin novembre 2019, on dénombrait 266 200 offres collectées, soit une hausse de 0,0% par rapport au plus bas de l'année 2018 atteint en novembre dernier et une baisse de 4,0% par rapport au début de l'année 2018.

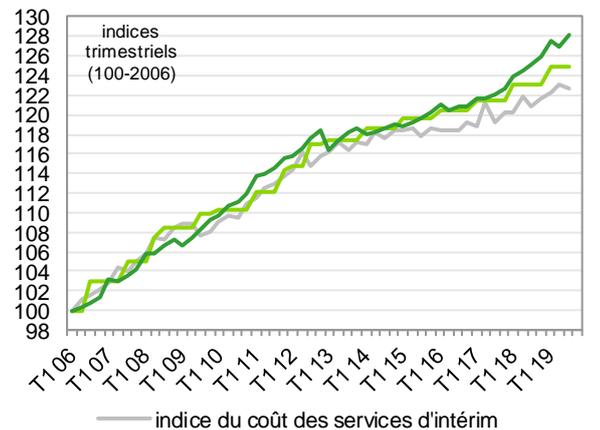
**Depuis 2005**, le niveau de prix des services d'intérim a progressé à un rythme annuel moyen de 2,1% qui recouvre une phase de relative stabilité entre le troisième trimestre 2008 et le troisième trimestre 2009.

L'indice général du coût du travail (salaires & charges) a évolué à un rythme annuel moyen de +2,7%. L'écart de progression entre les deux indices reflète – entre autres – l'impact des aides Fillon et réductions de charges sur les bas salaires à compter de 2009.

**Parallèlement**, le SMIC mensuel a progressé de 2,3% par an sur la période 2006-2014. La revalorisation contractuelle de début d'année s'est élevée à 1% en 2015, à 0,6% en 2016, à 0,93% en 2017, à 1,24% en 2018 et à 1,5% en janvier 2019.



Sources : Dares, P.emploi — ratio Chercheurs d'emploi/offres mensuelles (mois) éch.Dr.



Source : Insee

<sup>1</sup> Les catégories -classées de À à E- recouvrent l'ensemble des chercheurs d'emploi : des demandeurs sans emploi (catégorie A) aux chercheurs en activité (catégorie E).

## Entreprises de travail temporaire

Le solde mensuel de l'opinion des chefs des entreprises de Travail Temporaire sur les perspectives d'activité s'est notablement redressé sur l'année 2013, avant de retomber significativement en fin d'année.

L'année 2016 a enregistré dès le premier trimestre 2016 un redressement notable et significatif de l'opinion qui s'est retourné au second semestre. **À fin décembre 2019**, l'indice de confiance pour l'activité des trois prochains mois reste dans une zone où l'emporte une majorité significative d'opinions favorables. Relevons que le solde s'est détérioré de 12 points par rapport au mois précédent, soit une détérioration demandant à être confirmée. Par rapport au mois d'octobre dernier (trois mois), le solde s'est amélioré de 10 points.

Pour ce qui concerne les anticipations d'évolutions tarifaires, l'indice de confiance se situe dans une zone d'incertitude favorable. Relevons que le solde s'est amélioré de 19 points par rapport au mois précédent, soit une forte amélioration.

**Au total**, l'année 2018 s'est achevée sur un sentiment plutôt favorable au regard des réalisations de fin d'année proche des plus hauts de 2007. **L'année 2019** s'achève sur une belle remontée d'optimisme, après une période de doute au premier semestre et une légère reprise au second.

**Sur la période 2000-2007**, le CA des affaires de travail temporaire a progressé à un rythme régulier voisin de 3,7% annuels pour atteindre un plateau en 2007 et 2008.

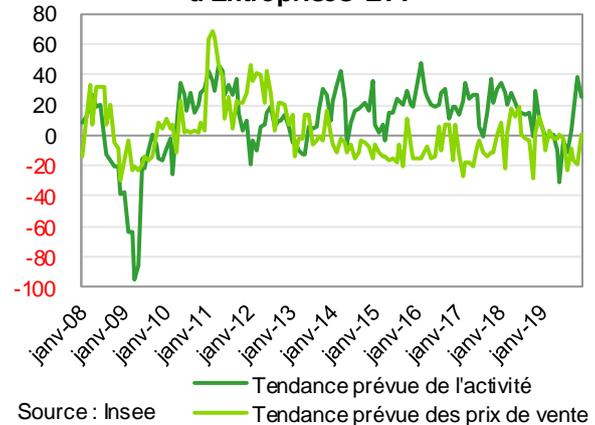
Conséquence de la crise, le secteur voit son activité s'effondrer de 23% en 2009, pour retrouver un volume d'affaires voisin de celui de 2000. En 2010, l'activité retrouve les niveaux de 2004, progressant de 7,1%.

**En 2011**, le volume d'affaires a progressé de 15% par rapport à 2010, se situant en retrait d'environ 4% sur les niveaux observés en 2007 et 2008. Cette amélioration correspond en grande partie à des augmentations tarifaires passées durant l'été à partir de mai et sans doute aussi à quelques effets de *mix*, les effectifs ETP (l'effet volume) n'ayant progressé que de 6,6% en 2011.

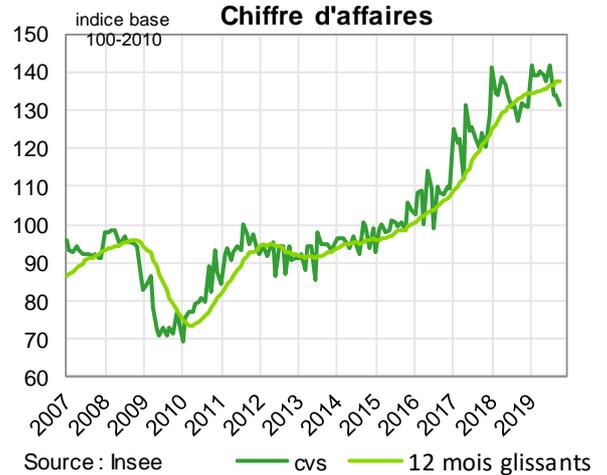
Sur les dix premiers mois de l'année 2019, le CA moyen est supérieur de 2,8% à celui de la période 2018 comparable. Cette évolution résulte d'un effet *mix*-prix favorable et d'effectifs en repli (-1,2%) par rapport à ceux des dix premiers mois de 2018.

Le bureau d'études **Xerfi** publie depuis 2009 un **indicateur prévisionnel du risque de défaillances** d'entreprises de formats PME et ETI pour plus d'une centaine de secteurs. **Dans le cas du travail temporaire**, le secteur a évolué jusqu'en 2012 dans une zone de risque moyen avant de décélérer notablement. Pour le moyen terme, le degré de risque resterait significativement contenu.

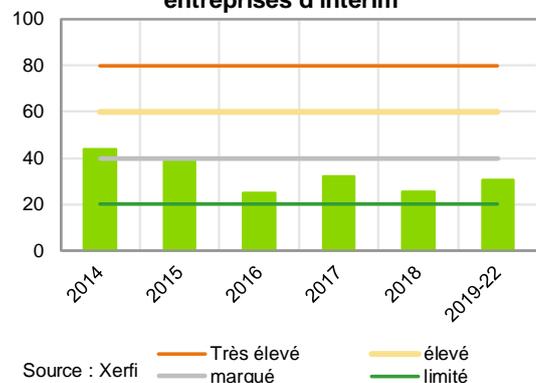
Solde d'opinion des Chefs d'Entreprises ETT



Chiffre d'affaires



Baromètre de risque Xerfi : entreprises d'intérim



Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
20/01/2020	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
14/01/2020	<u>Allemagne – Scénario 2020-2021 : une lente sortie de récession du secteur industriel</u>	Allemagne
14/01/2020	<u>France – Scénario 2020-2021 : en 2020, la croissance continuera de reposer sur la demande intérieure</u>	France
06/01/2020	<u>PRISME – L'analyse de la conjoncture et de l'actualité agricole et agroalimentaire du Crédit Agricole</u>	Agri & agro
20/12/2019	<u>Monde – Scénario macro-économique 2020-2021 – 20 décembre 2019 : un équilibre délicat</u>	Monde
20/12/2019	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
19/12/2019	<u>Podcast : Le boom de l'immobilier est-il durable ?</u>	France, immobilier
18/12/2019	<u>Russie : « les robinets sont ouverts »</u>	PECO
18/12/2019	<u>France – Travail temporaire, tendances à mi-décembre 2019</u>	France, sectoriel
13/12/2019	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
06/12/2019	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
04/12/2019	<u>Taux bas : appréhender l'incompréhensible, admettre l'impuissance</u>	Europe
02/12/2019	<u>France – L'horizon s'éclaircit pour l'industrie manufacturière</u>	France
27/11/2019	<u>Guerre commerciale : quelle méthode d'analyse utiliser pour ne pas avoir le tournis ?</u>	Monde
22/11/2019	<u>Royaume-Uni – Qu'attendre des élections de décembre ?</u>	Royaume-Uni
22/11/2019	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
20/11/2019	<u>France – Établissements de santé : tendances à mi-novembre 2019</u>	France, sectoriel
19/11/2019	<u>La pause déjeuner à l'heure de l'innovation</u>	Sectoriel

**Achévé de rédiger le 20 janvier 2020**

**Crédit Agricole S.A. — Pôle des Études Économiques Groupe**

12 place des Etats-Unis – 92127 Montrouge Cedex

**Directeur de la publication :** Isabelle Job-Bazille

**Rédacteur en chef :** Bernard Monsigny

**Documentation :** Saadia Moussannif – **Statistiques :** Robin Mourier

**Réalisation & Secrétariat de rédaction :** Fabienne Pesty

**Contact :** publication.eco@credit-agricole-sa.fr

**Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :**

**Internet :** <https://etudes-economiques.credit-agricole.com>

**iPad :** application **Études ECO** disponible sur l'App store

**Android :** application **Études ECO** disponible sur Google store

*Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Le Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme de sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.*